



**REPUBLIQUE FRANCAISE**  
LIBERTE – EGALITE – FRATERNITE

DEPARTEMENT DES BOUCHES-DU-RHONE

## **EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL**

Séance du 26 Juin 2024

Nombre de conseillers

En exercice : 26

Présents : 20

Votants : 24

A 18 h30, le Conseil Municipal de la commune de Mallemort, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence de Mme Hélène GENTE, Maire.

Date de la convocation

17 juin 2024

Présents : Mesdames et Messieurs les membres du Conseil Municipal à l'exception de :

Absents donnant pouvoir :

Mme Françoise CHEROUTE a donné procuration à Mme Virginie ARTERO

Mme Roxane TIBALDI a donné procuration à M. Julien BONINO

Mme Stéphanie COLENO a donné procuration à Mme Ghislaine GUY

Mme Marie DUCHER a donné procuration à M. Dimitri FARRO

Absents sans pouvoir : Armelle ANDREIS \_ Emmanuel SAMBAIN

Secrétaire de séance : Ghislaine GUY

**Objet de la délibération** : Convention d'adhésion Maison des Adolescents Nord des Bouches du Rhône-2024 .

**2024\_41\_SG**

**Vu** le Code Général des Collectivités Territoriales ;

**Vu** la proposition d'adhésion de la Maison des Adolescents Nord des Bouches du Rhône ;

**Vu** l'avis de la Commission Affaires Institutionnelles du 11 juin 2024 ;

**Considérant** que la commune souhaite soutenir les actions de la MDA 13 Nord ;

L'association MDA 13Nord a pour but de développer un travail en réseau de l'ensemble des partenaires concernés par la santé des jeunes de 11 à 25 ans. La MDA 13Nord propose une offre de services pour répondre

aux besoins de santé des jeunes permettant l'accueil, l'écoute, l'information, la prévention et le soin dans un accompagnement individualisé.

Dans ce but la MDA 13Nord s'engage à procurer à la commune :

**Sur l'antenne la plus proche (Salon) :**

- Pour les jeunes de 11 à 25 ans en individuel :
  - Accueil généraliste confidentiel et gratuit, écoute évaluation des situations de mal-être.
  - Accompagnement vers une prise en charge thérapeutique (psychologique, médicale...).
- Pour les parents en individuel :
  - Soutien à la parentalité, entretiens familiaux
- Pour les professionnels de la commune :
  - Accès au centre d'informations et de ressources pour les professionnels (documentation, outils de prévention...)

**Sur la commune :**

- Pour les jeunes de 11 à 25 ans en groupe :
  - Informations, prévention, participation aux événements organisées par la commune, en lien avec la santé.
- Pour les parents en groupe :
  - Une à deux conférences débat sur l'adolescence.

En contrepartie de l'engagement de la MDA 13Nord, la commune de Mallemort concourt au fonctionnement général de la MDA 13Nord par le versement d'une adhésion dont le montant est fixé et calculé sur les éléments suivants :

Nombre d'habitants (source INSEE) x 0,50 € soit :  
 $6\ 334 \times 0,50 = 3\ 167$  € pour l'année 2024

Après en avoir délibéré,

Le Conseil Municipal, à l'**Unanimité** de ses membres,

**Approuve** la convention d'adhésion proposée par la Maison des Adolescents Nord des Bouches du Rhône jointe en annexe ;

**Fixe** la contribution financière de la commune à **3 167 €** et de dire que les dépenses sont inscrites au budget principal ;

**Autorise** Madame le Maire à effectuer toutes les démarches utiles et nécessaires en vue de l'application de la présente délibération.

Fait et délibéré les jour, mois et an susdits.

Vote pour : 24

Vote contre : /

Abstention : /

**Hélène GENTE**  
Maire de Mallemort

